

# Procès-verbal

---

**Séance** Conseil participatif n°6 du 27/02/2027

**Numéro** N° 6

**Lieu** 6220

**Date et heure** 27 février 2026 à 12 :15

## Participant-es

**Présent-es** BADOUX Loïc; BOURRIER Mathilde; BRETHAUT Christian (par zoom); CHEVRIER Martin; DÖBLER Théodor; HUG Simon; MOSQUERA VAZQUEZ Léa; PIDDIU Luca; POUSSARDIN Matis; ROMANO SALVADOR Murillo; SOHIER Estelle; VARONE Frédéric

**Excusé-es** BILLEAU Sandrine (procuration à SOHIER Estelle); CLAVIEN Gaetan; ELOIT Ilana (procuration à BOURRIER Mathilde) ; DUPUIS Blaise (procuration à VARONE Frédéric); MORVANT-ROUX Solène (procuration à BADOUX Loïc) ; NIKIFOROS Michalis (procuration HUG Simon); LATIFI Tina (procuration à PIDDIU Luca)

**Invité-es** BONAPERLA Laurence (administratrice) ; CHEN Yali (conseillère académique); SCIARINI Pascal (doyen) ; FIRMANN Olivia (procès-verbaliste)

## 1 Adoption ordre du jour / approbation procès-verbal

---

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

Loïc BADOUX ouvre et préside la séance (en l'absence de Solène MORVANT-ROUX). Il demande l'accord du Conseil participatif pour procéder à l'enregistrement audio destiné à faciliter la rédaction du procès-verbal. Aucune objection n'étant formulée, l'enregistrement est accepté.

**Décision : L'ordre du jour du 27.02.26 est approuvé à l'unanimité**

### 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

**Décision : Le PV du Conseil participatif du 30.01.2026 est approuvé à l'unanimité**

## 2 Discussions / informations

---

### 2.1 Communications du décanat - Pour discussion

#### Point sur les procédures en cours (mise à jour)

- Rapport de la commission de nomination – le poste de professeur-e en "Didactique de la géographie" (succ. A. Sgard) est accepté par le rectorat (Léa Sallenave, PAST, début de mandat 01.08.26)

- Rapport de la commission de nomination – le poste de professeur-e en "Géographie politique, sociale et culturelle" (succ. B. Debarbieux) est accepté par le rectorat (Gabriel Fauveaud, PAS, en attente car le délai de 30 jours pour un éventuel recours est encore ouvert).
- Rapport de la commission de nomination – le poste de professeur-e en "Emotions et conflits" (financement CISA) est accepté par le Rectorat (Sandra Penic, PAST, 01.08.26)
- Titularisation PAST-PA: I. Eloit  
La procédure est validée par le rectorat → la commission de nomination sera réunie prochainement.
- Poste en Politique comparée (succession Lukas Haffert): Le concours est ouvert jusqu'au 22 mars 2026.
- Aide au logement pour boursier/ères de la Confédération  
Le financement de la Fondation Florence Montandon est reconduit pour les personnes en 2ème ou 3ème année du doctorat. La bourse forfaitaire est de CHF 5'000 pour contribuer à payer leur loyer. Il s'agit d'une contribution unique, car un complément financier est attendu de l'entité accueillant chaque boursier/ère. Pour rappel, au niveau de la faculté le soutien consiste dans l'ouverture programme Candoc+20 aux boursiers/ères.
- Octroi d'une adresse email unige pour externes: le doyen invite à rester parcimonieux/ses dans l'octroi, qui doit être vraiment justifié, avec une réelle coopération, d'une durée supérieure à 1 an.
- Action de promotion des Bachelors SdS  
Notre Faculté a été choisie par le rectorat pour être projet-pilote dans le renouveau des cafés scientifiques organisés dans les collèges, qui seront animés par un journaliste mandaté par le rectorat. Dans ce cadre-là des vidéos ont été tournées par des représentant-es des quatre bachelors de notre faculté. Elles seront diffusées sur notre site internet et au sein des collèges genevois.  
Des doutes sont exprimés par Mathilde BOURRIER sur cette nouvelle formule qui invite à se déplacer vers les collèges plutôt que de faire venir les enseignant-es dans notre faculté. Il sera important de faire le point dans une année pour savoir si cette formule est plus efficace que celle des années précédentes. Selon le doyen, cette nouvelle formule permettra de développer notre réseau au sein des collèges et de valoriser certaines filières, comme celle de l'économie qui n'est pas encore assez visible.

## 2.2 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice - Pour discussion

### Questions du corps des étudiant-es (Théodor Döbler et Martin Chevrier) :

*"Actuellement, lorsqu'un-e étudiant-e en SDS veut faire opposition à une décision d'élimination, il-elle doit attendre plusieurs mois jusqu'à ce que la décision lui soit communiquée. Les étudiant-es concerné-es se retrouvent souvent dans une situation d'incertitude, dans des cas extrêmes allant jusqu'à quelques jours près des examens. Comme vous le savez sûrement, cela peut être difficile à vivre pour les personnes concernées. Nous nous demandons ainsi comment ce temps d'attente pourrait être raccourci.*

*Voici les questions:*

*Le Règlement relatif à la procédure d'opposition au sein de l'Université (RIO) prévoit que la commission d'opposition émette un préavis à l'attention du décanat, qui prend ensuite la décision sur l'opposition. Dans les faits, quelles sont les étapes à la suite d'une opposition dans la faculté SDS ? Dans quelle temporalité se déroulent-elles habituellement ? Même si nous sommes conscient-es que le règlement RIO prévoit jusqu'à trois mois (voire plus) pour la procédure de décision, la faculté SDS semble prendre plus de temps que d'autres facultés. Quels sont les principaux facteurs qui prolongent le temps entre réception de l'opposition et communication de la*

*décision à la personne concernée ? Est-ce qu'il existerait des moyens de réduire ce temps ? Quels sont les leviers envisageables ?"*

**Réponse: le Doyen confirme que ces délais sont problématiques. Après la session d'examen, il faut compter un délai de recours d'un mois. Puis le doyen reçoit les oppositions et y répond en fonction du statut avec effet suspensif.**

**Yali CHEN rappelle que la Commission RIO se réunit pour traiter ces oppositions et transmet au Doyen ses préavis, le délai de réponse étant de trois mois. Pour les oppositions relatives à la session d'août/septembre, la Commission RIO s'est réunie en novembre. La plupart des préavis n'ont été transmis au Doyen que peu avant Noël, et certains l'ont été après les fêtes de fin d'année. Par conséquent, certaines décisions n'ont pu être communiquées aux opposant-es qu'après Noël, en raison d'un retard dans la rédaction des procès-verbaux.**

**Le Doyen confirme la nécessité de réduire le laps de temps entre la réunion de la commission RIO et la rédaction des rapports.**

### 3 Décisions / approbations / pour information

---

#### 3.1 Réorganisation du CAS "Politiques sociales" - Pour décision

L'objectif est de revoir l'organisation des modules et les modalités de leur évaluation, pour faire passer le programme de 13 ECTS à 18 ECTS, dans la perspective de fusionner le CAS et le DAS pour en faire un MAS en politique sociale. L'essentiel des changements proposés est expliqué en p. 2 de l'exposé des motifs.

**Décision: La réorganisation du CAS en "Politiques sociales" est approuvée à l'unanimité.**

#### 3.2 Comités scientifiques - Pour décision

##### 3.2.1 Modification de la composition du comité scientifique du master en Management Public (MAP) - Pour décision

Prof. Alexandre FLÜCKIGER

Prof. Frédéric VARONE (Directeur)

CA: Gaetan CLAVIEN

**CER : Steven EICHENBERGER remplacé par Sébastien LAMBELET**

ETU: Jennifer EHOZOU

**Décision: la modification de la composition du comité scientifique du master en Management Public (MAP) est approuvée à l'unanimité**

### 4 Divers

---

*Pas de divers*

**Séance levée à 12h50**

*Prochaine séance le 27 mars 2026*